

Ramonage :

7 points

à vérifier sur un devis

Imprimez cette fiche ou remplissez-la à l'écran. Gardez-la sous les yeux quand vous appelez les ramoneurs et notez la réponse de chacun.

DEVIS 1 – RÉPONSE DU RAMONEUR

DEVIS 2 – RÉPONSE DU RAMONEUR

- 1 Appareil.**
Foyer ouvert, insert, poêle à bûches ou à granulés : certains tarifs en dépendent.

- 2 Conduits nettoyés.**
Le conduit de fumée et le conduit de raccordement (le tuyau entre l'appareil et le conduit) sont-ils compris ?

- 3 Entretien de l'appareil.**
Inclus dans le prix ou facturé à part ? Un ramonage seul ne le remplace pas.

- 4 Méthode.**
Par le bas ou par le toit ? Le tarif peut changer selon l'accès au conduit.

- 5 Déplacement.**
Compris pour votre adresse, ou facturé selon la zone ?

- 6 Suppléments.**
Nettoyage du foyer, conduit long, débistrage : lesquels, à quel prix, avec quel taux de TVA ?

- 7 Attestation.**
Le ramoneur doit vous la remettre. Vérifiez qu'elle est prévue dans la prestation.

Comparez vos devis avant de réserver

Votre installation

Ces deux points font varier le tarif et le nombre de passages utiles.

Appareil : foyer ouvert, insert, poêle à bûches ou à granulés

Consommation annuelle : m³ de bûches ou tonnes de granulés

Vos devis, ligne par ligne

	DEVIS 1	DEVIS 2
Entreprise et date de l'appel		
Prestation : ramonage seul ou entretien		
Prix de base TTC		
Déplacement		
Suppléments annoncés		
Taux de TVA indiqué		
Total TTC		

Un ou deux ramonages par an ?

Au moins un ramonage tous les douze mois est obligatoire ; un arrêté local peut en imposer davantage. L'arrêté du 20 juillet 2023 recommande deux passages, dont un pendant la saison de chauffe, au-delà de 6 m³ apparents de bûches ou de 2,5 tonnes de granulés par an.

Comparez la prestation avant le prix.

À demander après l'intervention

- ☐ Attestation de ramonage
- ☐ Facture détaillée
- ☐ Attestation d'entretien, si l'appareil a été entretenu
- ☐ Remarques écrites sur l'état du conduit

Prochain ramonage prévu le :

Ensuite : conservez l'attestation au moins deux ans, en cas de contrôle ou si votre assureur la demande. Faites entretenir votre poêle ou votre insert au moins une fois tous les douze mois.



Ce document ne remplace pas le conseil d'un professionnel.

Règles vérifiées au 14 octobre 2026 sur les textes officiels ; tarifs et prestations varient d'une entreprise à l'autre.



Le guide complet

Guide complet, tarifs relevés et sources : constructiondurable.net/prix-ramonage-cheminee/